Construction d'amphithéâtres

Campus de Terre Sainte - Université de La Réunion

Avenue du docteur Jean-Marie Dambreville - Terre Sainte - Saint Pierre



Maitrise d’ouvrage

Université de la Réunion
15 avenue René Cassin - CS92003
97744SAINT-DENIS CEDEX 9

SODIAC
15 avenue René Cassin - CS92003
97744SAINT-DENIS CEDEX 9

Maitrise d’œuvre

Architecte Mandataire	Tand-M Réunion	13 ruelle Lallemand - 97410 Saint Pierre louis@tand-m-architectes.com
Structure	EMCI	emci.mickaelmadoure@emci.re
VRD	ISOFLU	mchedin@isoflu.fr
Fluides	AIR	a.toullec@darwin-concept.fr
Qualité environnementale	Résiliens Solener	simon.chauvat@resiliens.re rachid.ghomari@solener.fr
Paysage	AWE	awe.paysage@gmail.com
Économiste	CIEA	ciea_contact@ciea.re
Scénographie	Agence Clair-Obscur	ah@agenceaco.fr
Acoustique	Marshall Day Acoustics	juanoscar.garcia@marshallday.fr

Phase d’étude	Document	Indice
DCE	**Notice Descriptive LOT 03** **Chapitre C – REVÊTEMENTS DURS, REVÊTEMENTS COULÉS**	**0**

3-C. REVÊTEMENTS DURS, REVÊTEMENTS COULÉS....3
3-C.1GENERALITES....3
3-C.1.1 Consistance des travaux....3
3-C.1.2 Prescriptions générales....4
3-C.1.3 Prescriptions particulières relatives aux matériaux et à la mise en œuvre ouvrages....4
3-C.1.3.1 Classement UPEC....4
3-C.1.3.2 Résistance à la glissance....4
3-C.1.3.3 Qualité et provenance des matériaux....4
3-C.1.3.4 Réception des supports et compatibilités....5
3-C.1.3.5 Nettoyage....5
3-C.1.3.6 Coordination....5
3-C.1.3.7 Carte et échantillons....5
3-C.1.3.8 Garantie....6
3-C.1.3.9 Règles de mise en œuvre des revêtements de sol....6
3-C.2LIMITES DE PRESTATIONS....7
3-C.3DESCRIPTION ET LOCALISATION DES TRAVAUX DE REVETEMENTS DURS....7
3-C.3.1 Revêtements de sols....7
3-C.3.1.1 Revêtements Scellés – Suivant DTU 52.1....7
3-C.3.1.1.1 Carrelage scellé intérieur grès cérame 60x60 - joints minéral silicate – U4P3/P4 – SOL104a....7
3-C.3.1.1.2 Carrelage scellé intérieur grès cérame 10x10 - joints minéral silicate – U4P3 – SOL104b....8
3-C.3.1.1.3 Carrelage scellé intérieur grès cérame 20x200 - joints minéral silicate – U4P4 –SOL104c....8
3-C.3.2 Revêtements muraux....9
3-C.3.2.1 Revêtement mural - joints minéral silicate - MUR101 / FA-01....9
3-C.3.3 Ouvrages divers et accessoires....10
3-C.3.3.1 Arrêt de revêtement et profilés de transition....10
3-C.3.3.2 Profils d'arrêt de revêtements muraux....10
3-C.3.3.3 Tapis gratte pieds....11
3-C.4DESCRIPTIONS ET LOCALISATION DES OUVRAGES DE REVÊTEMENTS COULÉS....12
3-C.4.1.1 Sol coulé intérieur – SOL401....12
3-C.4.1.2 Sol coulé extérieur – SOL402....13
3-C.4.2 Ouvrages divers et accessoires....14
3-C.4.2.1 Cornières d'arrêt de revêtement et de profilés de transition - SOL 402....14
3-C.5DIVERS....14
3-C.5.1 Protection / nettoyage / réception....14

3-C.5.1.1 Nettoyage en cours de chantier.....14

3-C. REVÊTEMENTS DURS, REVÊTEMENTS COULÉS

3-C.1 GENERALITES

La présente notice concerne la description et localisation des travaux de :

REVETEMENTS DURS, REVETEMENTS COULÉS,

Chapitre C du LOT 03 GROS ŒUVRE / ETANCHEITES / REVETEMENTS DURS / REVETEMENTS COULES

Les travaux comporteront toutes les prestations et matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des installations à réaliser au titre du présent lot.

Les spécifications techniques qui suivent complètent les spécifications communes à tous les corps d'état que l'Entreprise doit obligatoirement posséder et connaître.

3-C.1.1 Consistance des travaux

Les prestations du présent lot comprennent :

- La fourniture préalable à tout début d'exécution des plans techniques pour accord par le Maître d'Œuvre.
- La réception des supports ;
- Les études, plans d'appareillage et calepinage éventuel des revêtements ;
- Les dispositifs d'interdiction d'accès des locaux pendant la durée des travaux et pendant les délais de protection ;
- L'enlèvement de tous déchets, débris, emballages dus aux travaux du présent lot, y compris les couches de protection.
- La fourniture et mise en œuvre de baguettes d'arrêt de revêtement.
- Le nettoyage des revêtements.
- La protection des revêtements contre les chocs et les salissures.
- Les raccords des revêtements en attente d'exécution d'ouvrages d'autres corps d'état.

Pour les travaux de revêtements durs :

- La fourniture des revêtements de sol et muraux ;
- La pose des revêtements de sol, comprenant :
 - La pose scellée des revêtements de sol ;
 - Le coulage des joints ;
 - L'ensemble des travaux, compris coupes droites ou biaises, découpes, entailles, chutes, petites parties, armature fibrée ou treillis métallique si nécessaire, façon de joint de retrait, nettoyage et protections et tous détails suivant recommandations du fabricant ;
- La pose des revêtements muraux, comprenant :
 - La pose collée des revêtements muraux, y compris coupes, découpes, déchets et petites parties, jointoiement, nettoyage et protections ;
 - La fourniture et mise en œuvre de joints souples d'étanchéité entre les revêtements muraux et les appareils sanitaires ou tablettes ;

Pour les travaux de revêtements coulés :

- La fourniture des revêtements de sol ;
- La pose des revêtements de sol, comprenant :
 - L'ensemble des travaux, compris travaux préparatoires accessoires de finitions, nettoyage et protections et tous détails suivant recommandations du fabricant ;

3-C.1.2 Prescriptions générales

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché ainsi qu'aux normes NF, NF-DTU et NF EN systématiquement applicables au présent marché.

Ces documents et normes ne sont donc pas rappelés dans le descriptif.

Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'Entrepreneur :

- Sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité ;
- Sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise ;
- Sur une norme NF, NF-DTU ou NF EN dont l'application n'est pas imposée dans le présent marché.

NOTA IMPORTANT :

Les entrepreneurs seront tenus de s'assurer, avant la remise de leur offre, que les ouvrages prévus par le maître d'œuvre dans le descriptif ci-après répondent bien aux spécifications ci-dessus. Dans le cas contraire éventuel, l'entrepreneur fera par écrit les observations qu'il jugera utiles, et les joindra à son offre.

3-C.1.3 Prescriptions particulières relatives aux matériaux et à la mise en œuvre ouvrages

3-C.1.3.1 Classement UPEC

Les ouvrages seront conformes au **cahier 3782 du CSTB_V2 du GS n°12 de juin 2018.**

3-C.1.3.2 Résistance à la glissance

Les ouvrages seront conformes à la **norme NF P 05-011 de juillet 2019 :** Revêtements de sol - Classement des locaux en fonction de leur résistance à la glissance (Indice de classement : P05-011)

3-C.1.3.3 Qualité et provenance des matériaux

Les matériaux doivent :

- Satisfaire aux normes en vigueur
- Avoir reçu un avis technique du CSTB
- Être de 1ère qualité dans le choix désigné
- Être parfaitement homogènes
- Être compatibles entre eux et avec les supports fournis par les autres corps d'état
- Être compatibles avec les éléments de finition des corps d'état recouvrant
- Respecter les teneurs maximales en COV pour vernis et peintures définies par la Directive Européenne 2004/42/CE

- Répondre aux exigences du protocole AFSSET, version 2009 en ce qui concerne les émissions de COV et de formaldéhyde.

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS TRADITIONNELS

Pour les matériaux et procédés traditionnels, en cas de non-conformité aux règles précédentes, le maître de l'ouvrage se réserve le droit soit de faire recommencer les travaux, soit d'appliquer un rabais proportionnel.

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS NON TRADITIONNELS

Les matériaux, procédés, éléments ou équipements non traditionnels ne pourront être admis que s'ils font l'objet :

- Soit d'un Avis Technique favorable de la Commission du CSTB
- Soit d'une enquête technique favorable par un contrôleur technique agréé.

3-C.1.3.4 Réception des supports et compatibilités

Avant tout début d'exécution, l'Entrepreneur doit :

- Réceptionner les supports des lots sur lesquels il doit appliquer des propres ouvrages
- Signaler au Maître d'œuvre les imperfections et malfaçons
- S'assurer de la bonne conformité et de la siccité du support à couvrir
- S'assurer du séchage suffisant des supports pour assurer la bonne tenue des revêtements

Faute d'avoir formulé ces réserves avant l'exécution des travaux, il sera entièrement responsable de la tenue et de l'aspect de ses ouvrages, sans pouvoir prétendre à dédommagement du fait du mauvais état des subjectiles.

3-C.1.3.5 Nettoyage.

L'entrepreneur doit jusqu'à réception :

- La protection de ses ouvrages pendant les travaux (compris dépose des dites protections en fin de chantier)
- Le nettoyage à la fin de ses travaux
- La fixation de ses ouvrages.

3-C.1.3.6 Coordination.

L'entrepreneur devra réaliser ses ouvrages en parfaite coordination avec tous les autres corps d'état.

Il devra prévoir dans son étude toutes les sujétions d'exécution entraînées en cours de réalisation, par l'incorporation des éléments des différents corps d'état, étant entendu que ces sujétions sont incluses dans le prix et le délai imposé.

Il s'engage à fournir tous les renseignements nécessaires à l'établissement et à l'exploitation du planning.

3-C.1.3.7 Carte et échantillons

A toutes réquisitions de la Maîtrise d'œuvre, l'Entrepreneur devra fournir des cartes, un choix d'échantillons en particulier pour la détermination des tons à mettre en œuvre :

L'entreprise présentera au maître d'œuvre les gammes de coloris disponibles, ce dernier se réservant le droit de demander des coloris différents de ceux présentés.

Le maître d'œuvre pourra en outre demander :

- La mise au point des coloris souhaités
- L'exécution d'essais en nombre suffisant, sous forme de surface témoin de l'ordre de 1 m²

Il pourra être prélevé, en présence du Maître d'Ouvrage, des échantillons d'ouvrages à des fins d'expertise.

Dans le cas où les ouvrages livrés seraient d'une qualité inférieure à celle précisée au marché, l'ensemble de la livraison serait refusé, y compris les quantités déjà exécutées.

L'entrepreneur aura à sa charge la remise en état des ouvrages suivant le cahier des charges.

3-C.1.3.8 Garantie.

L'Entrepreneur sera tenu d'entretenir ses revêtements dans un état parfaitement propre entre l'achèvement des travaux et la réception.

Il demeure responsable de tous accidents qui pourraient résulter de dommages et intérêts qui pourraient être demandés par voie de conséquence.

S'il survient pendant le délai de garantie une avarie dont la réparation lui incombe, elle lui sera notifiée par écrit et s'il négligeait de faire le nécessaire dans le délai fixé par le maître d'ouvrage, l'avarie serait réparée d'office à ses frais.

3-C.1.3.9 Règles de mise en œuvre des revêtements de sol

- Affleurement parfait aux zones de transition avec un revêtement différent
- Respect des joints de dilatation
- Travaux préparatoires, réception des supports et tolérances de pose **selon :**
 - **NF DTU 52.1 - Revêtements de sols scellés**
 - **NF DTU 52.2 - Revêtements de sols collés**
 - **NF DTU 54.1 - Revêtements de sol coulés**

3-C.2 LIMITES DE PRESTATIONS

RAPPEL : Les prestations décrites ci-après font partie intégrante du LOT 03

Rédacteur du Chapitre A et B – EMCI
Rédacteur du Chapitre C – CiEA - Antoine GEOFFROY +33 609 863 399. – ciea_contact@ciea.re

L'entreprise se reportera également au CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES LOTS

Sont exclus des prestations du présent lot

- La fourniture des caniveaux et siphons de sols fournis par le plombier
- L'exécution des supports à l'exception des chapes rapportées et forme de pente pour sols carrelés
- Les raccords de revêtements au droit des canalisations, fourreaux, conduits ou autres accessoires qui seraient posés après l'exécution complète des revêtements ;

3-C.3 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES TRAVAUX DE REVETEMENTS DURS

3-C.3.1 Revêtements de sols

3-C.3.1.1 Revêtements Scellés – Suivant DTU 52.1

3-C.3.1.1.1 Carrelage scellé intérieur grès cérame 60x60 - joints minéral silicate – U4P3– SOL104a

Localisation

BATIMENT G

Niveau 0

Sanitaires, vestiaires, accueil **U4P3 Rep.104a**

BATIMENT H

Niveau 0

Guérite

Et suivant **plans, calepinage architecte et AMP-0G01-AMP_Nomenclature des pièces.xlsx**

Prestation : Fourniture et pose de **revêtement de sols** y compris préparation des supports et joints de fractionnement, coupes, découpes, déchets et petites parties, jointoiement. Nettoyage et protections. Et plinthes assorties. **Suivant DTU 52.1 et 21.1**

Matériau : **grès cérame**

UPEC : U4P3

Les fiches techniques indiquant les classements UPEC des revêtements de sol devront être transmises au Contrôleur Technique

Glissance : R9 à R11

MODE DE MÉTRÉ : au m²

Dimensions : 60x60 cm

Coloris au choix de l'architecte sur proposition de l'artisan

Mise en œuvre :

Pose **scellée** sur **chape fibrée ou dosée à 500kg/m3** au mortier de ciment **Forme de pente (à la charge du présent lot)**

NOTA : la forme de pente sera à contrôler avant pose du carrelage sur l'ensemble des surfaces

Jointoiement **étanche et fongicide**, **HR, minéral silicate ou époxy** (Largeur minimum **suivant DTU 52.1**)

MODE DE MÉTRÉ : au m²

A charge :

Du lot PLOMBERIE :

- La fourniture et le positionnement des siphons et caniveaux y compris platine d'étanchéité

Du présent lot :

- La pose des ouvrages des siphons et caniveaux

3-C.3.1.1.2 *Carrelage scellé intérieur grès cérame 10x10 - joints minéral silicate – U4P3 – SOL104b*

Localisation

BATIMENT G

Niveau 0

Douches des vestiaires

Et suivant **plans, calepinage architecte et AMP-0G01-AMP_Nomenclature des pièces.xlsx**

UPEC : U4P3

Glissance : R11

3-C.3.1.1.3 *Carrelage scellé intérieur grès cérame 20x20 - joints minéral silicate – U4P4 –SOL104c*

Localisation

BATIMENT H

Niveau 0

Local OM, **U4P4 Rep.104c et suivant plan architecte TMR_AMP_DCE_027001_PLAN niveau 0_BATIMENT H.pdf**

Et suivant **plans, calepinage architecte et AMP-0G01-AMP_Nomenclature des pièces.xlsx**

Prestation : Fourniture et pose de **revêtement de sols** y compris préparation des supports et joints de fractionnement, coupes, découpes, déchets et petites parties, jointoiement. Nettoyage et protections. Et plinthes assorties. **Suivant DTU 52.1 et 21.1**

Matériau : **grès cérame**

UPEC : U4P4

Les fiches techniques indiquant les classements UPEC des revêtements de sol devront être transmises au Contrôleur Technique

Glissance : R9 à R11

MODE DE MÉTRÉ : au m²

Dimensions : 20x20 cm

Coloris au choix de l'architecte sur proposition de l'artisan

Mise en œuvre :

Pose **scellée** sur **chape fibrée ou dosée à 500kg/m3** au mortier de ciment

Forme de pente à la charge du présent lot (Chapitre A – GROS ŒUVRE)

NOTA : la forme de pente sera à contrôler avant pose du carrelage sur l'ensemble des surfaces

Jointoiement **étanche et fongicide**, **HR, minéral silicate ou époxy** (Largeur minimum **suivant DTU 52.1**)

MODE DE MÉTRÉ : au m²

A charge :

Du lot PLOMBERIE :

- La fourniture et le positionnement des siphons et caniveaux y compris platine d'étanchéité

Du présent lot (Chapitre B – ETANCHEITE) :

- La pose des ouvrages des siphons et caniveaux

3-C.3.2 Revêtements muraux

Jointoiement **étanche et fongicide**, **HR, minéral silicate ou époxy** (Largeur minimum **suivant DTU 52.2**)

Pose collée

MODE DE MÉTRÉ : au m² suivant hauteur ci-dessous

3-C.3.2.1 Revêtement mural - joints minéral silicate - MUR101 / FA-01

Localisation

BATIMENT G

Niveau 0

Hauteur 200 cm maxi au-dessus du sol fini - A ajuster suivant calepinage

Sanitaires et vestiaires **et suivant plans architectes**

TMR_AMP_DCE_024021_Sanitaires (1-4)_BATIMENT G – ZB.pdf

TMR_AMP_DCE_024022_Sanitaires (2-4)_BATIMENT G - ZB.pdf

TMR_AMP_DCE_024023_Sanitaires (3-4)_BATIMENT G - ZB.pdf

TMR_AMP_DCE_024024_Sanitaires (4-4)_BATIMENT G - ZB.pdf

BATIMENT H

Niveau 0

Hauteur 100 cm au-dessus du sol fini - A ajuster suivant calepinage

Local OM - TMR_AMP_DCE_027002_Coupes_BATIMENT H.pdf

Et suivant **AMP-0G01-AMP_Nomenclature des pièces.xlsx**

Dimensions et coloris : **au choix de l'architecte sur proposition de l'artisan**

3-C.3.3 Ouvrages divers et accessoires

3-C.3.3.1 Arrêt de revêtement et profilés de transition

Localisation

Au droit des changements de nature de sol

Les raccordements sont réalisés par profils métalliques collés/vissés en **inox**

Hauteur variable selon changement de sol.

MODE DE METRE : POUR MEMOIRE – INCLUS DANS LA VALEUR DES PRIX UNITAIRES DES REVÊTEMENTS DE SOLS CI DESSUS

Exemple produit :

Références **Schlüter SCHIENE, RENO-V et RENO-U/-RAMP ou équivalent**

3-C.3.3.2 Profils d'arrêt de revêtements muraux

Localisation

Arrêt de faïences

BATIMENT G

Niveau 1

Sanitaires et vestiaires

BATIMENT H

Niveau 0

Local OM

Les angles rentrant de faïence sont réalisés par profils métalliques collés

En **aluminium anodisé**

Exemple de produit :

Schlüter DILEX AHK AE de Schlüter Systems ou équivalent.

Les angles saillants horizontaux et verticaux et les arrêts de faïence (fenêtres, portes, en partie haute, arrêts verticaux, …) sont réalisés par profils métalliques collés en **aluminium anodisé**

MODE DE METRE : INCLUS DANS LE POSTE REVÊTEMENTS MURAUX CI-DESSUS

Exemple de produit :

QUADEC AE de Schlüter Systems ou équivalent

3-C.3.3.3 Tapis gratte pieds

NOTA : les tapis fixes présenteront la dureté nécessaire pour ne pas gêner la progression d'un fauteuil roulant et ils ne créeront pas de ressaut de plus de 2 cm.

Localisation

Bâtiment G

Tous niveaux

Accès extérieurs

Salles de TD

Amphis 200 et 600

Et suivant **plans de repérage des sols, calepinage architecte et AMP-0G01-AMP_Nomenclature des pièces.xlsx**

Prestation : Fourniture et la pose d'un tapis gratte-pieds grand trafic, enroulable et carrossable, conforme à la norme accessibilité

Mise en Œuvre : Fourniture et pose scellée d'un encadrement en profilé aluminium anodisé dans un décaissé de fosse de 25 mm ;

Mise en œuvre d'une chape et d'un ragréage dans la réservation ;

Mise en place du tapis dans l'encadrement, composé de profilés aluminium rigide assemblés par des câbles inox souples gainés en PVC, verrouillage par vis et boulon zingués ;

Couleur au choix de l'Architecte dans toute la gamme ;

Y compris coupes, découpes et tous détails.

Dimension : Largeur 180 cm – Profondeur 200 cm

MODE DE METRE : A l'ensemble

Exemple de produit : **Tapis première barrière Esplanade 8500 Trafic intense de chez GRADUS ou équivalent**

3-C.4 DESCRIPTIONS ET LOCALISATION DES OUVRAGES DE REVÊTEMENTS COULÉS

3-C.4.1 Sols coulés

3-C.4.1.1 Sol coulé intérieur – SOL401

Localisation

BATIMENT G

Niveau 1

Salles de TD

Salles de Repos, bureau

Et suivant **plans de repérage des sols, calepinage architecte et AMP-0G01-AMP_Nomenclature des pièces.xlsx**

Prestation : Réalisation d'un système de revêtement de sols coulé à froid, composé d'un mélange de granulats de caoutchouc et de résine polyuréthane

Revêtement sous avis technique et bénéficiant d'un classement UPEC au minimum :
U4P3 E2/3 C2

Glissance : R11 - PC20

QAI : A+

Classement de réaction au feu Européen selon la norme EN 13501-1 : Cfl-s1

Affaiblissement acoustique du bruit de choc pondéré : DLw : 15 dB (NF EN ISO 712-2 1996)

Mise en œuvre réalisée conformément au DTU 54.1. de février 2018

TRAVAUX PREPARTOIRES COMPRENANT :

Grenaillage général avec détourage par abrasion mécanique au disque diamant de la surface béton pour obtention d'un support devant posséder les valeurs mécaniques minimales de 1,5 Mpa à la traction et 25 Mpa à la compression avec un taux d'humidité relative d'équilibre (HRE) inférieur à 80

APPLICATION :

Après application d'un primaire mise en œuvre du revêtement composé de granulats de caoutchouc et de résine polyuréthane à raison de 8 à 9 kg/m² tiré à la lisseuse puis taloché manuellement.

Après séchage de la couche de masse, réalisation d'un ponçage en plusieurs passes et masticage de la couche de masse

Une fois le masticage réalisé et révisé, application d'un vernis de finition polyuréthanne

→ Selon préconisation du fournisseur, fiche technique et P.V de classement UPEC

Transmissions P.V réception des supports et d'auto contrôle de l'épaisseur des couches.

Nota : Les P.V des tests à l'arrachement et de relevé d'humidité devront être transmis durant la phase travaux.

Garantie décennale fournisseur / applicateur.

Support : plancher BA préalablement nettoyé

Épaisseur : variable 7 mm moyen fini

Coloris : Au choix de l'architecte dans le Nuancier du fabricant

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

***Exemple de produit* :**

Terrazoflex type H de chez Boulenger ou équivalent

3-C.4.1.2 Sol coulé extérieur – SOL402

Localisation

BATIMENT G

Niveau 1

Coursive extérieure au Niveau 01

Et suivant **plans de repérage des sols, calepinage architecte et AMP-0G01-AMP_Nomenclature des pièces.xlsx**

Prestation : Réalisation d'un système de revêtement de sols coulé à froid, composé d'un mélange de granulats de caoutchouc et de résine polyuréthane

Revêtement sous avis technique et bénéficiant d'un classement UPEC au minimum :
U4P3 E2/3 C2

Glissance : R11 - PC20

QAI : A+

Classement de réaction au feu Européen selon la norme EN 13501-1 : Cfl-s1

Affaiblissement acoustique du bruit de choc pondéré : DLw : 15 dB (NF EN ISO 712-2 1996)

Mise en œuvre réalisée conformément au DTU 54.1. de février 2018

TRAVAUX PREPARTOIRES COMPRENANT :

Grenaillage général avec détourage par abrasion mécanique au disque diamant de la surface béton pour obtention d'un support devant posséder les valeurs mécaniques minimales de 1,5 Mpa à la traction et 25 Mpa à la compression avec un taux d'humidité relative d'équilibre (HRE) inférieur à 80

APPLICATION :

Après application d'un primaire mise en œuvre du revêtement composé de granulats de caoutchouc et de résine polyuréthane à raison de 8 à 9 kg/m² tiré à la lisseuse puis taloché manuellement.

Après séchage de la couche de masse, réalisation d'un ponçage d'écrêtage et application d'un vernis de finition polyuréthanne.

Une fois le masticage réalisé et révisé, application d'un vernis de finition polyuréthanne.

→ Selon préconisation du fournisseur, fiche technique et P.V de classement UPEC

Transmissions P.V réception des supports et d'auto contrôle de l'épaisseur des couches.

Nota : Les P.V des tests à l'arrachement et de relevé d'humidité devront être transmis durant la phase travaux.

Garantie décennale fournisseur / applicateur.

Support : table de répartition BA préalablement nettoyé et revêtue d'un SEL à charge **du présent lot (Chapitre B – ETANCHEITES)**

Forme de pente à la charge du présent lot (Chapitre A – GROS ŒUVRE)

NOTA : la forme de pente sera à contrôler avant pose du revêtement sur l'ensemble des surfaces

Épaisseur : variable (7 à 9 mm moyen fini)

Coloris : Au choix de l'architecte dans le Nuancier du fabricant

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

Exemple de produit :

Terrazoflex type E de chez Boulenger ou équivalent

3-C.4.2 Ouvrages divers et accessoires

3-C.4.2.1 Cornières d'arrêt de revêtement et de profilés de transition - SOL 402

Localisation

BATIMENT G

Niveau 1

Coursive extérieure au Niveau 01

Et suivant **plans de repérage des sols, calepinage architecte et AMP-0G01-AMP_Nomenclature des pièces.xlsx**

Prestation : Fourniture et pose de cornières d'arrêt de revêtements, profils de transition en **aluminium anodisé**

Hauteur : Suivant épaisseur du revêtement sans dépasser 20 mm

MODE DE MÉTRÉ : Au ml

Exemple de produit : **Barra-Rake de chez Schlüter ou Dallnet résine pu ou équivalent**

3-C.5 DIVERS

3-C.5.1 Protection / nettoyage / réception

3-C.5.1.1 Nettoyage en cours de chantier

Localisation

POUR MÉMOIRE A inclure dans la valeur des postes ci-dessus

Nettoyage des locaux en fin de chaque intervention. Enlèvement des gravats, déchets, emballages liés au présent lot et évacuation à la décharge.

L'entrepreneur devra également mettre en place des protections provisoires à déposer les jours précédents la livraison. Il demeurera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

FIN du Descriptif du Lot 03 Chapitre C – REVÊTEMENTS DURS, REVÊTEMENTS COULÉS

Fait à Saint-Jean de la Blaquière, le 11 octobre 2026

Rédacteur : Antoine GEOFFROY, CiEA